



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

Provisoire

9010^e séance

Jeudi 31 mars 2022, à 12 h 10

New York

Présidente : M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis)

Membres :

Albanie	M. Çollaku
Brésil	M ^{me} De Souza Schmitz
Chine	M. Dai Bing
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M ^{me} Dime Labille
Gabon	M ^{me} Onanga
Ghana	M. Korbie
Inde	M ^{me} Bhat
Irlande	M. McSwiney
Kenya	M ^{me} Nyakoe
Mexique	M. Ochoa Martínez
Norvège	M ^{me} Heimerback
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 12 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

La Présidente (*parle en arabe*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil est saisi du texte d'une déclaration faite en son nom par la Présidente du Conseil sur la question inscrite à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui. Je remercie les membres du Conseil pour leurs précieuses contributions à cette déclaration.

Conformément à l'accord auquel ils sont parvenus, je considérerai que les membres du Conseil souscrivent à cette déclaration, qui sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2022/2.

Avant de lever la séance, étant donné qu'il s'agit de la dernière prévue pour le mois de mars, je voudrais, au nom de la délégation des Émirats arabes unis, exprimer notre sincère reconnaissance aux membres du Conseil et au secrétariat du Conseil pour tout l'appui qu'ils nous ont apporté.

Ce fut assurément un mois chargé et difficile, au cours duquel nous nous sommes attaqués à plusieurs questions importantes inscrites à l'ordre du jour du Conseil. Nous sommes parvenus à un consensus à plusieurs reprises et avons obtenu des résultats sur

lesquels nous pouvons nous appuyer. Nous devons poursuivre nos efforts pour nous acquitter du mandat du Conseil de sécurité et parler d'une seule voix.

Nous n'aurions pas pu obtenir ces résultats sans le travail acharné, l'appui et le concours de toutes les délégations et des représentants du Secrétariat, y compris les interprètes, le personnel administratif et le personnel de sécurité.

Alors que notre présidence touche à sa fin, je suis certaine de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en souhaitant bonne chance à la délégation du Royaume-Uni pour le mois d'avril.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais dire quelques mots en arabe.

(l'orateur poursuit en arabe)

Étant donné qu'il s'agit de la dernière séance de votre présidence, je voudrais saisir cette occasion pour vous remercier et vous féliciter, Madame la Présidente.

Il n'est pas exagéré de dire que nous avons eu un mois extrêmement chargé. Néanmoins, votre présidence a été très fructueuse. Vous avez dirigé le Conseil de manière remarquablement efficace, professionnelle et équilibrée. Ce sont là des traits qui caractérisent la diplomatie des Émirats arabes unis, un pays frère. Nous souhaitons tout le succès possible à nos collègues de la délégation du Royaume-Uni en avril.

La séance est levée à 12 h 15.